

Déchets : l'union fait la force avec Aroma'tri

Ça fait parler Le syndicat Prodarom cherche depuis plusieurs mois à mettre en place un projet de mutualisation de traitement des déchets

Mutualiser ! Depuis plusieurs années maintenant, ce mot obsède les chefs d'entreprise, soucieux de réaliser des économies d'échelle.

Forcément, pas meilleur entrepreneur que le Syndicat professionnel des fabricants de produits aromatiques Prodarom pour lancer l'opération Aroma'tri. « Ces collectes permettent de mutualiser les transports, les coûts, et d'augmenter le pourcentage de recyclage des déchets non dangereux », explique Marie-Thérèse Costa, chargée d'études Environnement pour le syndicat avant de dévoiler : « le but est de choisir des prestataires, qui travailleraient pour l'ensemble des entreprises. Pour la gestion des palettes et bois divers par exemple, le comité de pilotage a retenu la société AMR (Alpes-maritimes recyclage) ». Le 29 août, la société a commencé sa première collecte, par les industriels partenaires du projet de gestion collective des déchets installés dans la ZI du Bois de Grasse. Un premier test, qui permettra à terme de multiplier les programmes de ce type.

« Renforcer la filière tri »

Pour IFF Laboratoire Monique Rémy, et Clément Cutzach responsable qualité, hygiène, sécurité et environnement, il ne fallait pas hésiter. « C'est une très bonne démarche qui permet de renforcer la filière tri sur la région et aussi de réaliser des économies. En ce qui concerne les palettes, nous sommes un petit contributeur avec 700 kilos en moyenne tous les mois. En mutualisant les tournées avec les entreprises voisines, nous



Pour cette première tournée de ramassage des palettes, le but était avant tout d'évaluer les besoins de chacune des entreprises.

pouvons obtenir de meilleurs tarifs. C'est pourquoi nous espérons que d'autres industriels nous rejoindront », précise le responsable avant de relancer : « Il y a aussi une démarche écologique en évitant de faire parcourir à nos déchets des kilomètres inutiles. Nous réduisons notre impact carbone. La prochaine étape, sera certainement de mutualiser à l'avenir les déchets industriels comme les solvants », prévoit-il.

« On espère juste que les zones un peu plus reculées ne soient pas oubliées dans ce projet », tempère un responsable d'Aromatica, société installée dans la ZI de la Sarrée au Bar-sur-Loup et spécialisé dans les matières premières et huiles essentielles de parfumerie. « Pourtant, je vous assure que ce projet est juste-ment tourné aussi pour ces PME éloignées. Les grands groupes ont en général leur propre filière. Toutefois,

cela ne les a pas empêchés de faire partager leur expérience, donc le domaine et de travailler avec nous en commission », assure Marie-Thérèse Costa chargée de mission pour Prodarom. « Le plus difficile est bien évidemment de fédérer et de rassembler plusieurs entreprises dans les ZI de La Sarrée, mais aussi à Saint-Vallier ou Saint-Cézaire », explique-t-elle.

FABIEN PIGALLE
fpiigalle@hotmail.fr

Ce qu'il faut retenir :

- Déjà trois entreprises au sein de la ZI des bois de Grasse ont accepté de se lancer dans le projet de collecte mutualisée : IFF Laboratoire Monique Rémy, Firminich et Parfex.
- IFF Laboratoire Monique Rémy dépense chaque année un peu moins de 90 000 euros pour traiter tous ses déchets. « En choisissant de mutualiser nos collectes, nous faisons des économies. En ce qui concerne le bois par exemple, c'est pratiquement 3 000 euros de moins par an », démontre Clément Cutzach, responsable Qualité,
- Les prestataires retenus par la commission de mise en place du projet sont : Alpes Maritimes Recyclage (AMR) filière bois. L'entreprise Suez environnement pour ce qui est des déchets plastiques, papier, carton etc. Véolia pour les métaux.
- Prodarom : renseignements Opération Aroma'Tri. Tél. : 04.92.42.34.80.



Les palettes cassées seront démontées et recyclées.

(Photo S.P.)

En bref

Les entreprises de service à la personne recrutent

Les services du Pôle azur Provence mettront en avant le 25 septembre les différentes entreprises qui recrutent sur le territoire en ce qui concerne les métiers des services à la personne et de la propreté. Une action qui se réalise dans le cadre du

«2° passeport pour l'emploi ». L'objectif est de mettre en relation des entreprises qui recrutent et de postuler sur des offres d'emploi du secteur d'activité ciblée. Des services d'aides personnalisés seront mis à disposition des participants (Aide au déplacement, agence d'interim, atelier de relooking, offre de formation ou encore création et modification des outils de recherche d'emploi). Une matinée réservée uniquement aux demandeurs d'emploi.

Renseignements : mardi 25 septembre de 9 h à 12h, Salle des fêtes de Pégomas, 171, avenue de Grasse à Pégomas. Tél. : 04.97.01.11.00

La mission locale prône le parrainage !

La mission locale destinée aux jeunes de 16 à 25 ans désocialisés, recrute des parrains ou des marraines. L'occasion de faire partager votre expérience professionnelle aux jeunes en recherche d'emploi. Sur son temps libre, le parrain accompagne le jeune dans son projet personnel et ses démarches.

Contact : Jocelyne Gardin, conseillère en insertion professionnelle.
Tél. : 04.97.05.00.00

La Maison du commerce déménage !

Pour trouver la Maison du commerce, il faudra vous rendre désormais au sein de la maison des associations située 16 rue de l'ancien Palais de justice. Rens. maisonducommerce@grasse-ville.fr et tel : 04.97.05.57.85.

Annuaire économique du Pôle Azur Provence

La présentation de l'édition 2012-2013 aura lieu vendredi 28 septembre à 18 h à espèce Jacques-Louis Lions.